

BAREMES HONORAIRES VENTES (* HORS CAS PARTICULIERS)

(En fonction du mandat Charge vendeur ou acquéreur)

PRIX DE VENTE	HONORAIRE HT	HONORAIRE TTC
< 100 000 €	7 500€	9 000€
100 000 € - 200 000 €	5.83%	7%
> 200 000 €	5%	6%

Honoraires forfaitaires :

Annexes : 3 000 TTC

Place de Port : forfait 5 000 €

Terrains : 10%

Murs et fonds de commerce : 10%

* Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence Immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat : les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.

Honoraires d'estimation : offerts pour tout projet de mise en vente

BAREMES LOCATION TTC

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 10€ TTC/m² de la surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC /m² de la surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de la surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur